

**MARCHE PUBLIC – MISSION OPC**

**ACTE D'ENGAGEMENT (A.E) – *Prestations traitées au forfait***

|  |  |
| --- | --- |
| **A** | **Identifiants** |

**OPERATION : Réhabilitation d’un bâtiment au cœur de Paris en espace culturel**

**OBJET DU MARCHE : Mission OPC**

**Marché à procédure adaptée ouvert** en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1, R. 2123-4 à R. 2123-6 du Code de la commande publique.

**N° DU MARCHE :**

**Montant TTC du marché en EURO :**

**Code projet** : J229-00

**TITULAIRE :**

**Maître de l'Ouvrage** : Direction générale des médias et des industries culturelles

**Mandataire du Maître de l’Ouvrage et Pouvoir adjudicateur :** Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) – 30 rue du château des rentiers – CS61336 – 75647 Paris cedex 13

**Ordonnateur : Le Président de l’OPPIC**

**Représentant du pouvoir adjudicateur habilité à donner les renseignements nécessaires aux bénéficiaires de nantissements ou de cessions de créances :** Le Président de l’OPPIC

**JUSTIFICATION DE LA QUALITE DE LA PERSONNE SIGNATAIRE AU NOM DE L’OPPIC :**

Décret du 24 mai 2023 portant nomination du Président

**Comptable assignataire des paiements : Mme l’Agent comptable de l’OPPIC,** 30 rue du château des rentiers – CS 61336 - 75647 Paris cedex 13

|  |  |
| --- | --- |
| **B** | **ENGAGEMENT DU CANDIDAT** |

# ARTICLE 1 CONTRACTANT :

Je soussigné (nom, prénoms) :

Agissant pour mon propre compte pour le compte de

- adresse du siège social :

- N° Siret :

- Code NAF (anciennement code APE) :

- Numéro de TVA intra-communautaire :

- téléphone :

- courriel (du représentant légal, habilité à signer le marché) :

Désigné ci-après par « le titulaire »,

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l’accord-cadre suivantes,

du présent AE et ses annexes

CCAP et des annexes

DPGF

CCAG prestations intellectuelles, dernière version en vigueur

et conformément à leurs clauses, engage la société sur la base de son offre à exécuter les prestations dans les conditions définies ci-avant.

## Le délai de validité de mon offre est fixé à **180 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Le candidat déclare sur l’honneur :

1. n’entrer dans aucun des cas d’interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique.
2. être en règle au regard des articles [L. 5212-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=A1074B72ACB89080DDBAD47AA664B388.tpdila23v_2?idArticle=LEGIARTI000025578829&cidTexte=LEGITEXT000006072050&dateTexte=20160215) à [L. 5212-11](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=79B7E4BA9AD1BFC3649914F753732E20.tpdila23v_2?idArticle=LEGIARTI000028697802&cidTexte=LEGITEXT000006072050&dateTexte=20160215) du code du travail concernant l’emploi des travailleurs handicapés.

# ARTICLE 2 - PRIX

Le mois d'établissement des prix est le **mois d’aout 2025** dit mois M ZERO.

Les modalités de variation des prix sont fixées au CCAP.

Les prestations, objet du présent marché, sont rémunérées, par application d'un prix forfaitaire décomposé dans le tableau ci-après :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Montant hors TVA en EURO** | **TVA à 20%** | **Total TTC en EURO** |
| **Montant total du marché** | **(à préciser)** | **(à préciser)** | **(à préciser)** |

Soit en toutes lettres et hors taxes :

* Montant total :

**Il est précisé que le titulaire s'engage sur un montant libellé en lettres.**

La décomposition de ces prix figure dans les pièces jointes au présent marché.

# ARTICLE 3 - SOUS-TRAITANCE

***A remplir par le titulaire***

*Directive pour la rédaction de cette clause*

*- Cette clause est obligatoire (choisir l’option a ou b, EN RAYANT LA MENTION INUTILE)*

*- Le montant correspondant à la différence entre le montant du marché et le montant de l'ensemble des prestations sous-traitées, doit toujours être indiqué.*

**a)** - Je n'envisage / nous n’envisageons pas de sous-traiter.

**b)** - Cas d’un titulaire unique : l’annexe n° 4 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans l’annexe constitue le montant maximal de la créance que le(s) sous-traitant(s) concerné(s) pourra(ont) céder ou présenter en nantissement.

Cas d’un groupement titulaire : l'annexe n° 4 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans l’annexe constitue le montant maximal de la créance que le(s) sous-traitant(s) concerné(s) pourra(ont) céder ou présenter en nantissement.

L’annexe au présent acte d’engagement constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage / nous envisageons de sous-traiter conformément à cette annexe est de :

***(à préciser)***  EURO HT.

# ARTICLE 4 - CESSION DE CREANCE

A - Titulaire unique ou groupement solidaire titulaire avec paiement sur compte unique

Le montant maximal de la créance que le titulaire pourra céder est de 11 382 €HT en hors taxes (en lettres et en chiffres, montant forfaitaire total du marché diminué de la sous-traitance envisagée) :

- en euros HT : **(à préciser)**

Conformément aux articles R. 2191-45, R. 2191-54, R. 2191-56 et R. 2191-57 du Code de la commande publique et aux articles L 313-23 à L 313-34 du code monétaire et financier, toute notification de cession ou de nantissement relative au présent marché sera faite auprès de l’Agent comptable de l’OPPIC.

# ARTICLE 5 – DUREE ET DELAIS

Le présent marché prend effet à compter de sa notification au titulaire

Le délai d’exécution du marché est de **18 mois**, dont **17 mois** de travaux (période de préparation d’un mois comprise), et hors période de parfait achèvement, conformément au planning prévisionnel (annexe 2 du C.C.A .P.), à compter de l’OS de démarrage de travaux.

# ARTICLE 6 - PAIEMENTS

Le représentant du pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom du titulaire, à l’établissement bancaire suivant :

###### A - Titulaire unique ou groupement solidaire titulaire avec paiement sur compte unique

**COLLER LE RIB**

Toutefois, en application de l’article L. 2193-11 du Code de la commande publique, relative à la sous-traitance, le représentant du pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants bénéficiant du paiement direct en faisant porter les montants au crédit de leurs comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Le titulaire

|  |  |
| --- | --- |
| **C** | **PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION** |

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le montant final du marché s’élève donc à :

Le présent acte d'engagement comporte les annexes énumérées ci-après :

- Annexe n°1 : Engagement de confidentialité

- Annexe n°2 : Organigramme de l’équipe dédiée à l’exécution de la mission

- Annexe n°3 : Convention d’interchange Ediflex

- Annexe n°4 : DC4 - Déclaration de sous-traitance

Le représentant du pouvoir adjudicateur

***(à préciser)***

Le

**D- MISE AU POINT**

A l’occasion de la mise au point du marché public ou de l’accord-cadre, les modifications ci-dessous sont apportées aux stipulations contenues dans les pièces constitutives du marché public ou de l’accord-cadre.

|  |  |
| --- | --- |
| **Nature du document concerné**  **et numéro de l’article modifié[[1]](#footnote-1)** | **Nature de la modification apportée[[2]](#footnote-2)** |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

**F - Signature de la mise au point.**

Signature du candidat retenu :

Nom, prénom et qualité

du signataire (\*)

A , le

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

A , le

Le représentant du pouvoir adjudicateur

1. Exemple : CCTP article 3. [↑](#footnote-ref-1)
2. Exemple : « la deuxième phrase est remplacée par .......... ». [↑](#footnote-ref-2)